

## Les "BRÈVES" de la SA SNCF

## À la UNE! Interview de Philippe DUCLOY Président des Activités Sociales et Culturelles CSE SNCF SA

#### **Bonjour Philippe**

Les Activités Sociales et Culturelles sont reconnues et appréciées par de nombreux salariés de notre SA. Peux-tu nous faire un point sur 2020, cette année inédite, et sur l'avenir?

« La situation sanitaire et les deux confinements subis en 2020, ont paralysé, pendant plusieurs mois, les activités du CSE SNCF SA gérées par l'UNSA-Ferroviaire. Néanmoins, durant cette année 2020 si compliquée, votre CSE SNCF SA a pu vous faire profiter **des** chèques vacances, de week-ends au Futuroscope et au Puy du Fou, des mois des parcs, du mois du sport, des aides sociales (ALSH, IFE, Séjours scolaires) et de la billetterie cinéma lorsque ceux-ci étaient ouverts. En complément, votre CSE SNCF SA a envoyé un chèque cadeau d'une valeur de 50 € pour Noël, pour tous les enfants de nos collègues âgés de moins de 21 ans.

Votre CSE SNCF SA a également pu vous proposer des voyages vers le *Canada* en janvier et février, *Marrakech* au mois d'avril, *New York* en mai, *la Bulgarie, la Sicile et la Corse* en juillet et août, *le Mexique et l'ile Maurice* en octobre et novembre ainsi que les campings. C'est encore plus de 1080 personnes qui profiteront de cela car, comme vous le savez, nous avons dû reporter tout cela pour 2021 et 2022 hormis le Canada. Les privatisations des parcs Astérix et Disneyland ont également été reportées pour 2021.

Par ailleurs, votre CSE SNCF SA a mis plusieurs années pour redresser les 500 000 € de dette annuelle et revoir le modèle économique des restaurants d'entreprise gérés auparavant par une autre organisation syndicale. 2020 aurait dû être l'année de l'équilibre...

Au lieu de cela, ce sont plusieurs dizaines de milliers d'euros de perte tous les mois qui ont été engendrés par les frais incompressibles de maintenance et autres charges.

Malgré le contexte sanitaire qui persiste en ce début d'année, vos élus s'adaptent et mettent tout en œuvre afin de vous proposer des activités mais aussi des bons plans pour vous faire faire des économies et pour pouvoir vous projeter.

Le 1 mois / 1 envie de janvier sous le signe des Chèques Vacances a rencontré un très grand succès.

Le mois de février est consacré au tourisme et là aussi vous êtes au rendezvous !!!

Vous avez le choix entre Lanzarote en avril, Dubaï en mai, Rhodes, Majorque et Fuerteventura en juillet et août, la Jordanie et la Thaïlande (Phuket) en octobre et novembre ainsi que les campings et c'est encore la possibilité offerte à plus de 1100 personnes de pouvoir s'évader grâce à votre CSE SNCF SA.

Notre séjour à *Moscou/St Pétersbourg* prévu en janvier et février est lui reporté en 2022. Ce sera, une nouvelle fois, 150 personnes qui profiteront de cette destination.

Cela nous prouve que votre envie de retrouver une « vie normale » est intacte et que malgré la crise sanitaire, vos envies d'évasion sont toujours présentes.

Vous pouvez également profiter de l'offre 1 semaine en mobil-home (hors juillet/août) à 79 €.

Comme chaque année, le 1 mois / 1 envie de mars sera consacré aux campings pour les vacances d'été (juillet/aout).

Ne ratez pas nos Ventes flash qui reviendront prochainement.

Les aides sociales restent également accessibles (ALSH, IFE, Séjour scolaire). Nos partenaires vous proposent des réductions afin d'augmenter votre pouvoir d'achat toute l'année dans notre rubrique « Bons Plans »

Soyez assurés que les élus du CSE SNCF SA mettent tout en œuvre pour, de nouveau, vous proposer de nombreuses activités et vos places de cinéma dès que la situation sanitaire le permettra.»

Prenez bien soin de vous. Philippe DUCLOY philippe.ducloy@csesncf.com





## CSE du 10 février 2021

#### **SOMMAIRE**

- Règlement Intérieur (RI) de SNCF SA
- Situation et perspectives économiques de SNCF SA
- Transfert des Coordinateurs Régionaux Groupe (CRG) vers SNCF SA
- Congés imposés 2021
- Informations Pratiques UNSA-Ferroviaire

### Extrait de la déclaration liminaire lue en séance

### Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les élus,

« Sur mes cahiers d'écolier, sur mon pupitre et les arbres, sur le sable, sur la neige, j'écris ton nom... ». Manifestement les rédacteurs du règlement intérieur commun à toutes les SA ne se sont pas inspirés de ce poème de Paul ELUARD intitulé « LIBERTÉ ».

### En effet, ce règlement intérieur est un recueil d'interdictions.

C'est ainsi que le Président FARANDOU veut faire groupe? En créant un « recueil d'interdictions GROUPE »? Nous reviendrons vers vous plus en détail au travers de notre déclaration spécifique lorsque nous aborderons ce point.

Retrouvez l'intégralité De la déclaration UNSA-Ferroviaire ICI

## **SNCF SA**

#### Règlement Intérieur (RI) de SNCF SA

Retrouvez la déclaration UNSA-Ferroviaire lue en séance <u>ICI</u>

Les élus **UNSA-Ferroviaire** ont voté **DÉFAVORABLEMENT** ce RI pour les raisons que nous détaillerons plus bas.

Avant tout, nous souhaitons mettre en lien ce texte <u>ICI</u> qui, d'après la Direction doit être connu et appliqué de chaque salarié de la SA.

« Le présent règlement établi par SNCF SA a pour objet de donner à chacun la connaissance de ses droits et de ses devoirs et de définir les règles de vie dans l'entreprise :

- en fixant les droits et devoirs en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques professionnels (titre II);
- en fixant les règles relatives au comportement des salariés (titre III) ;
- en déterminant les règles et garanties qui s'appliquent en matière disciplinaire (titre IV).

Les dispositions du présent règlement intérieur s'appliquent de plein droit aux salariés qui doivent s'y conformer ». "Aucun salarié ne pourra donc se prévaloir de l'ignorance dudit règlement en vigueur. »

Et pourtant, les élus UNSA-Ferroviaire ont tenté de faire corriger certains paragraphes ineptes ou en désaccord avec la loi.

Pour exemple, l'article R 1321-1 du Code du travail impose à l'employeur de porter « La Règle » à la connaissance des salariés, et non pas aux salariés de veiller à s'en tenir informés.

Pour autant, on connaît les limites des affichages dans notre entreprise!

De plus, l'ensemble du texte comporte un nombre d'annexes impressionnant, dont toutes ne sont pas à jour. Ce RI est un florilège d'obligations et une liste incroyable d'interdictions.

Un **texte liberticide** qui donne une impression malsaine aux élus **UNSA-Ferroviaire**: la Direction assemble en vrac différents référentiels, guides, codes, .... et veut tout contrôler.

Un caléidoscope inquiétant qui rappelle beaucoup trop de notre vécu actuel.

Philippe MALLEGOL 06 42 44 32 11

#### Situation et perspectives économiques de SNCF SA

La Commission Économique s'est réunie comme convenu le 1<sup>er</sup> février 2021 afin d'analyser les pièces transmises par la direction sur la situation économique de l'entreprise.

À date, nous faisons le constat de l'insuffisance des informations transmises, parfois, incompréhensibles malgré la demande formulée par le courrier adressé en décembre 2020, et réitérée lors du dernier CSE.

Nous rappelons que l'entreprise s'était engagée à nous partager ces éléments et à nous les présenter en commission.

Le peu transmis est à peine satisfaisant, voir pour l'échéancier des dettes, inexploitable en l'état.

> Retrouvez l'intégralité de l'avis de la Commission Économique <u>ICI</u>



## DRH GROUPE

## Transfert des Coordinateurs Régionaux Groupe (CRG) vers SNCF SA

La Direction de l'entreprise présente aux représentants du Comité Economique et Social de la SA SNCF, à la séance de février 2021, le dossier de mise en place des Coordinateurs Régionaux Groupe (CRG) sous forme d'une information préalable avant consultation.

Le Président Jean-Pierre FARANDOU a exprimé sa volonté de transformer le groupe SNCF dans le cadre du projet d'entreprise, notamment en l'inscrivant dans un objectif d'ancrage territorial.

Le Président s'appuie sur notre diversité afin de promouvoir les prestations et solutions du GPU SNCF et de ses filiales avec pour objectif, d'améliorer l'image du Groupe SNCF tant en interne qu'en externe auprès des partenaires et clients.

Afin d'illustrer cette volonté, les tournées du Président de la SNCF en région, socle d'une relation de confiance renouvelée avec celles-ci, reprennent afin de regagner leur confiance et montrer l'unité du Groupe.

Une feuille de route territoriale partagée avec l'Autorité Organisatrice (AO) est établie et suivie par le coordinateur régional groupe sous forme d'engagements.

La coordination régionale groupe a donc vocation à être garante de l'élaboration et du suivi d'une stratégie territoriale en raison d'une forte demande de la majorité des élus, et vise à simplifier autant que possible leur interface avec le groupe.

Parmi les principaux enjeux du poste de coordinateur, il y a la réussite de l'interface avec l'ensemble des grandes thématiques publiques territoriales et le renforcement de l'unité du Groupe à l'échelle de chaque région.

Cela passe par le principe de subsidiarité des différentes composantes du Groupe, la différenciation avec des stratégies adaptées à chaque région, la mise en œuvre d'une logique partenariale afin d'offrir une performance envers nos partenaires et clients.

SNCF se consacre donc sur 3 axes de coordination et d'ancrage territorial : solidarité emploi, la satisfaction client et la lisibilité du groupe à travers sa stratégie territoriale.

Onze coordinateurs régionaux groupe ont été nommés au 1<sup>er</sup> juillet 2020 avec pour missions : animer le collectif des directeurs territoriaux, s'assurer du bon fonctionnement des processus transverses territoriaux, développer l'écoute des acteurs territoriaux (politiques, socio-économiques, ...), assurer la veille dans les domaines pouvant impactés l'entreprise, rédiger la stratégie régionale du groupe, établir et suivre le plan d'actions territorial, préparer et organiser les tournées du Président, nourrir les politiques groupe, faciliter la compréhension et l'accès au groupe, assurer une interface fluide avec les principales directions fonctionnelles, présider les réunions de dialogue social territorial inter-sociétés ...

Toutefois, le coordinateur régional groupe ne dispose pas de la capacité d'imposer un point de vue à ses pairs et il n'existe aucun rapport hiérarchique entre lui et ses homologues territoriaux.

L'UNSA-Ferroviaire estime que la mise en place des Coordinateurs Régionaux Groupe est utile pour affirmer et faire mieux connaître le groupe SNCF sous toutes ses formes sur les territoires. Toutefois, l'UNSA-Ferroviaire s'interroge sur l'efficience du poste des coordinateurs régionaux groupe qui ne disposent d'aucun pouvoir contraignant, un peu comme les Directeurs d'ATM (ex EIM).

L'UNSA-Ferroviaire espère que les candidats retenus pour tenir les postes bénéficient d'un fort charisme et d'un solide carnet d'adresses tant institutionnel qu'interne au groupe pour réussir leurs missions.

Les élus UNSA-Ferroviaire restent disponibles pour évoquer ce sujet avec vous si vous le souhaitez.

Franck LE COURTOIS 06 03 18 16 77



## **Services Médicaux**

#### Congés imposés 2021

Pour répondre au souhait des managers et des équipes, la Direction des Services Médicaux souhaite mettre en place deux « ponts » en 2021 :

- Le pont de l'Ascension, le 14 mai 2021.
- Le pont de l'Armistice, le 12 novembre 2021.

Le personnel paramédical a le choix de poser un RP ou un RU et le personnel médical un RQ ou un congé.

La consultation des élus ce jour porte sur la pose de congés imposés concernant le personnel médical.

À l'issue des débats, le Directeur des Services Médicaux a laissé la latitude aux médecins de faire du tiers temps sur ces journées.

Ces choix ayant toujours fait l'unanimité auprès des personnels des services médicaux, les élus **UNSA-Ferroviaire** ont voté « FAVORABLE ».

Annabelle CRESPIN / Marie-Cécile MARCHETTI 06.67.46.93.94 06 89 19 10 03





# INFORMATIONS PRATIQUES

## **VOS ÉLUS UNSA-FERROVIAIRE**

Nom	Prénom	Mail	Nom	Prénom	Mail
LEGROS	Stéphanie	06 16 88 50 96 legros.s@unsa-ferroviaire.org	DUBREUIL	Thierry	06 12 24 78 76 dubreuil.t@unsa-ferroviaire.org
COPOL	Paterne	07 85 39 51 56 copol.p@unsa-ferroviaire.org	GIROD	Audrey	06 25 31 28 27 girod.a@unsa-ferroviaire.org
MALLEGOL	Philippe	06 42 44 32 11 mallegol.p@unsa-ferroviaire.org	DELON	Stephan	06 11 74 77 37 delon.s@unsa-ferroviaire.org
BERTIN	Nadine	06 27 36 43 41 nadine.bertin@sncf.fr	MARCHETTI	Marie-Cécile	06 89 19 10 03 marchetti.mc@unsa- ferroviaire.org
TROUCHOT	David	06 12 18 93 06 trouchot.d@unsa-ferroviaire.org	SOMPROU	Patrick	07 66 27 28 53 somprou.p@unsa-ferroviaire.org
PALLIX	Christophe	06 25 18 42 13 pallix.c@unsa-ferroviaire.org	MANAZ	Sébastien	06 15 16 04 55 sebastien.manaz@cseepicsncf.com
DERUE	Bruno	06 17 93 19 15 derue.b@unsa-ferroviaire.org	ROBERT	Marie-Christine	marie-christine.robert@sncf.fr
MAINI	Olivier	06 78 73 65 66 maini.o@unsa-ferroviaire.org	PORCEL	Frédéric	06 74 67 00 59 porcel.f@unsa-ferroviaire.org
CASU	Didier	06 46 00 34 06 casu.d@unsa-ferroviaire.org	CRESPIN	Annabelle	06.67.46.93.94 crespin.a@unsa-ferroviaire.org
VASSEUR	Christine	06 13 44 59 28  vasseur.c@unsa-ferroviaire.org	DUCLOY	Philippe	06 60 58 37 64 philippe.ducloy@csesncf.com
RIVOALLAN	Agnès	06 16 74 03 23 rivoallan.a.unsa@gmail.com	GALLAVARDIN	Danielle	06 85 12 21 58 gallavardin.d@unsa-ferroviaire.org
PIERRE	Sophie	sophie.pierre@cprpsncf.fr	PIEROTTI	François	pierotti.f@unsa-ferroviaire.org
BOUR	Jean-François	bour.jf@unsa-ferroviaire.org	MAZERY	Stéphane	mazerystephane@gmail.com
VINCENT	Sarah	06 63 49 17 12 vincent.s@unsa-ferroviaire.org	сніvот	Jean-Louis	chivot.jl@unsa-ferroviaire.org Secrétaire

Responsable Syndical : Frédéric FOURNIER fournier.f@unsa-ferroviaire.org

Vous souhaitez recevoir nos informations, inscrivez-vous à l'adresse suivante depuis une adresse mail personnelle (l'utilisation de la boite mail professionnelle n'est pas recommandée) : <a href="mailto:cse.epicsncf@unsa-ferroviaire.org">cse.epicsncf@unsa-ferroviaire.org</a>

Vous souhaitez consulter nos informations en ligne : <a href="https://www.unsa-ferroviaire.org">https://www.unsa-ferroviaire.org</a>



REJOIGNEZ – NOUS

ICI